



## Compte rendu de la séance du Conseil Syndical du 03 octobre 2018

Séance du 03/10/2018 à 20h, au Château de la Borne Blanche, 48 rue d'Hérivaux 60560 ORRY-LA-VILLE :  
Quorum atteint (14 présents dont 3 suppléants)

### MEMBRES :

#### Présents :

M.BILLIERE Bernard (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
Mme.CARON Valérie (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
M.DULMET Yves (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
Mme.NEAU Corry (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
Mme.PAUL Gaëtane (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
M.ROUET François (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
Mme.BARDEAU Marguerite (*suppléante*), (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
M.MOULA Nicolas (*suppléant*), (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
M.BATTAGLIA Alain (*Communauté de communes Senlis Sud Oise*) + 1 pouvoir de M.LEMESTRE  
M.CHERON Yves (*Communauté de communes Pays de Valois*)  
M.PROFIT Benoît (*Communauté de communes Pays de Valois*)  
M.BROCHARD Alain (*Communauté de communes Carnelle-Pays de France*)  
Mme.LAMOTTE Paule (*Communauté de communes Carnelle-Pays de France*)  
M.SERVIERES Jean-Luc (*suppléant*), (*Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France*)

#### Excusés :

(Présent au cours de la séance) M.BRUNETEAU Claude (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
(Présent au cours de la séance) M.DUMORTIER Jean-Jacques (*Communauté de communes Thelloise*)  
M.BRICHE Didier (*suppléant*), (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
M.FACQ Jean-Marc(*suppléant*), (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
M.LEMESTRE Claude (*Communauté de communes Senlis Sud Oise*)

#### Absents :

Mme.DE BUSSY Sandrine (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
M.DE COSSE BRISSAC Henri (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
Mme.GARCIA Caroline (*Communauté de communes Aire Cantilienne*)  
M.LECOEUR Hervé (*Communauté de communes Senlis Sud Oise*)  
M.CORNEILLE Bernard (*Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France*)  
M.DUTRUGE Michel (*Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France*)  
M.FOISSIER Jean-Marie (*Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France*)  
M.MOISSET Jean-Noël (*Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France*)  
M.RIGAULT Bernard (*Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France*)  
M.DUCLOS Jean-Noël (*Communauté de communes Carnelle-Pays de France*)

## ORDRE DU JOUR

### 1 - Présentation des délégués du SITRARIVE

Le Président introduit la séance en expliquant à l'assemblée que le SITRARIVE est devenu syndicat mixte fermé depuis le 31 juillet 2018. Les EPCI-FP ont transféré la compétence **GE**stion des **Milieux Aquatiques** au SITRARIVE et ont désigné de nouveaux délégués pour siéger au syndicat.

Le Président précise qu'il faudra procéder aux différentes élections et évoquer les point suivants : PPRE, étangs de Commelles et les questions diverses.

### 2 - Election du Président

M.DULMET quitte ses fonctions de Président.

L'appel des candidatures est effectué.

M.DULMET se porte candidat.

À la suite du vote, M.DULMET Yves est élu, à l'unanimité, Président du SITRARIVE.

### 3 - Composition et élections des membres du Bureau du SITRARIVE

L'assemblée décide de la composition des membres du Bureau du SITRARIVE :

- Trois Vice-présidents
- Deux membres

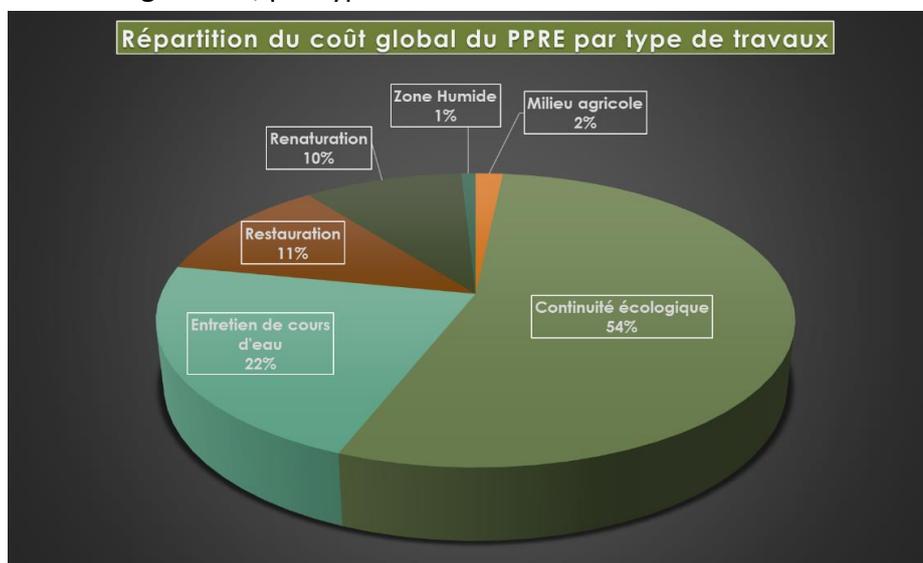
L'appel des candidatures est effectué.

À la suite du vote, sont élus, à l'unanimité :

- M.BILLIERE Bernard, 1<sup>er</sup> Vice-président ;
- M.BATTAGLIA Alain, 2<sup>ème</sup> Vice-président ;
- Mme.CARON Valérie, 3<sup>ème</sup> Vice-présidente ;
- M.CHERON Yves, membre ;
- M.BROCHARD Alain, membre.

### 4 - Echanges sur les fiches travaux du PPRE 2019-2024

Le PPRE est présenté dans sa globalité, par type d'actions.



Ensuite un tour de table est effectué afin de faire remonter les observations et remarques concernant ces fiches travaux :

- CARPF : Envoyer les fiches travaux aux suppléants. Organiser une rencontre avec la communauté d'agglomération pour évoquer les inondations à Othis, la répartition des compétences et échanger sur l'étude de gouvernance portée par le SICTEUB.
- Lamorlaye : la situation du pont route des Princes est évoquée avec des possibilités d'aménagement afin de régler la problématique du réseau de gaz présent dans le pont. Une question est posée sur l'implantation d'une fumière par rapport au cours d'eau : Règlement Sanitaire Départemental de l'Oise (page 104 et 105) = Distance de 35 mètres.
- Parc Astérix : une question est posée sur un dispositif de franchissement de cours d'eau sur le ru de Neufmoulin. Il est conseillé de se rapprocher des services de la DDT pour connaître la procédure loi sur l'eau. Le dalot béton est à privilégier.
- Ver-sur-Launette : le linéaire de cours d'eau dans le département de la Seine et Marne concerné par le PPRE n'est pas très important. Le taux de financement pour ces travaux d'entretien peut varier.
- Boran-sur-Oise : en amont de la confluence avec l'Oise, présence d'anciens passages voutés en pierre, confirmation il s'agissait bien d'un moulin. Le SITRARIVE doit étudier ce secteur pour garantir un bon écoulement, assurer une continuité écologique et préserver le patrimoine historique. Hypothèse d'action recréer un bras mort avec l'Oise au niveau du pont qui a été restauré entre Boran-sur-Oise et Asnières-sur-Oise.
- Mortefontaine : le sujet de l'étang de l'Epine est évoqué, avec un classement en barrage cat C de l'étang de l'Epine ; difficultés d'accès au site ; problèmes hydrauliques importants.

Un point est rajouté à l'ordre du jour :

#### **5 – Mise en place du RIFSEEP au sein du SITRARIVE**

Le Président explique qu'il s'agit d'une homogénéisation des indemnités perçues par les fonctionnaires. Ce RIFSEEP est composé de : IFSE (mensuel) et le CIA (annuel et facultatif)  
L'assemblée décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à mettre en place le RIFSEEP.

#### **6 – Questions diverses**

Le Président informe l'assemblée de l'incident qui s'est produit aux étangs de Commelles à la fin du mois d'août ayant entraîné des conséquences en aval. Il s'agit d'un problème technique sur la vanne bonde qui était en travaux au niveau de l'étang de la Loge. Les maçonneries de la chambre de vanne ont cédé. L'Institut de France doit désormais réhabiliter cet ouvrage et trouver des financements.  
Le sujet de l'étude de désenvasement est évoqué ainsi que le process d'assec sur l'étang Chapron en 2019. Il est rappelé que le barrage de l'étang de la Loge est en cours de classement (cat C) et que des documents techniques doivent être fournis en mars 2019.  
Le SITRARIVE, en tant que gestionnaire du bassin versant de la Thève, souhaite échanger avec l'administrateur du domaine de Chantilly concernant la gestion future de cette chaîne d'étangs.

La séance est levée à 22h.

La prochaine séance est prévue **le mardi 6 novembre 2018 à 20h au château de la Borne Blanche.**